

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_067 : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET GENERAL

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 29 juin 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Thierry DUFOUR

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Enrico SPATARO, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Marie-Claire MALROUX

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Michel FRANQUES (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Claude LECOMTE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Steve JACKSON), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir à Bruno LAILHEUGHE), Marie-Louise AT (pouvoir à Naïma MARENGO), Laurence PUJOL (pouvoir à Enrico SPATARO), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY)

Votants : 42

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 29 JUIN 2017

N° DEL2017_067 : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET GENERAL

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation les comptes administratifs 2016 de la communauté d'agglomération.

Avant de vous soumettre le compte administratif de chacun des budgets, je vous donne, pour information, les résultats consolidés des 10 budgets communautaires afin de vous donner une vision d'ensemble des équilibres budgétaires de l'exercice 2016:

1/ Au titre des écritures réalisées sur l'exercice 2016 :

EXERCICE 2016	DEPENSES	RECETTES	Solde
FONCTIONNEMENT	77 435 150,32 €	108 232 138,26 €	30 796 987,94 €
INVESTISSEMENT	56 070 000,35 €	41 713 900,07 €	-14 356 100,28 €
Résultat consolidé 2016	133 505 150,67 €	149 946 038,33 €	16 440 887,66 €

Pour mémoire, le résultat consolidé 2015 était de 15 765 496,31 €.

	DEFICIT	EXCEDENT
Solde consolidé de l'exercice 2016		16 440 887,66 €

2/ Au titre des écritures engagées sur 2016 et reportées sur 2017 (investissement uniquement) :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser 2016 sur 2017	6 785 556,19 €	3 531 253,09 €

	DEFICIT	EXCEDENT
Solde des restes à réaliser 2016	-3 254 303,10 €	

Il est rappelé que le solde des restes à réaliser de l'exercice doit impérativement être couvert par le résultat de l'exercice.

Le résultat consolidé 2016 (16 440 887,66 €) permet de financer les reports d'investissement sur l'exercice 2017 (- 3 254 303,10 €).

3/ Résultat global :

	DEFICIT	EXCEDENT
Résultat consolidé de l'exercice 2016		16 440 887,66 €
Solde des restes à réaliser	-3 254 303,10 €	
Solde consolidé de l'exercice 2016 (après financement des restes à réaliser)		13 186 584,56 €

L'excédent global de clôture de l'exercice 2016, après financement des restes à réaliser (qui est une obligation réglementaire) est donc de 13 186 584,56 €, (il était de 10 855 242,63 € en 2015).

Ramené au volume du budget 2016, cet excédent représente 8,8 % des recettes totales de la communauté d'agglomération (149 946 038,30 €), et 9,9 % des dépenses totales de la communauté d'agglomération (133 505 150,67 €).

4/ Synthèse :

Le résultat global consolidé 2016 est donc en sensible hausse par rapport à 2015, et ce malgré la diminution de la dotation globale de fonctionnement d'1,46 M€. En dépit de la contribution à l'effort de redressement des comptes publics, les fondamentaux financiers de la communauté d'agglomération restent donc solides en 2016.

Ceci est confirmé par les deux indicateurs financiers que sont la capacité d'autofinancement et la capacité de désendettement.

En 2016, la capacité d'autofinancement brut (avant remboursement du capital de la dette) de la communauté d'agglomération s'élevait à 193 €/habitant pour une moyenne de 70 €/habitant pour les communautés d'agglomération.

La capacité de désendettement s'établit quant à elle à 3,8 ans contre 5,1 ans en moyenne pour les communautés d'agglomération. **Cet indicateur est bien positionné (zone d'alerte entre 8 et 10 ans) et traduit un niveau d'endettement modéré au regard de l'excédent dégagé par la communauté d'agglomération sur sa section de fonctionnement.**

Par ailleurs, malgré des contraintes financières pesant sur sa section de fonctionnement (baisse de la DGF, faible progression des recettes fiscales...), la communauté d'agglomération a conservé en 2016 un niveau relativement important d'investissement : 11,5 M€ hors dette sur le budget général. **Les dépenses d'équipement représentent 143 euros € / habitant contre 103 en moyenne pour les communautés d'agglomération.**

Ces dépenses d'investissement hors dette se composent notamment :

- des aménagements de voirie : 6,4 M€ ;
- des travaux d'éclairage public : 0,8 M€ ;
- des travaux de fibre optique : 0,27 M€ ;
- de la participation pour le doublement de la rocade : 0,8 M€ ;
- des équipements aquatiques (sécurité, renouvellement d'installations,...) : 0,4 M€ ;
- des équipements culturels : 0,1 M€ ;
- du schéma directeur NTIC : 0,27 M€ ;
- du développement économique et innovation : 0,15 M€ ;
- des actions en cours en matière d'habitat (aides communautaires OPAH et logement

- social) pour 0,24 M€ ;
- des aménagements en matière de déplacements doux sur tout le territoire : 0,33 M€ ;
- des études relatives à la construction d'une passerelle sur le Tarn : 0,16 M€ ;
- du parc de covoiturage CAUSSELS : 0,3 M€ ;
- des opérations effectuées pour le compte de tiers : 0,16 M€ ;
- de la gestion des déchets et de la propreté urbaine : 0,4 M€ ;
- du PLUI et des PLU en cours : 0,04 M€ ;
- des investissements pour le renouvellement et la modernisation du service public : 0,68 M€.

Enfin, aucun nouvel emprunt bancaire n'a été mobilisé en 2016, l'encours de dette s'est donc réduit de 6,5 M€ soit une baisse de 6,6%.

Compte administratif du budget général :

Je sou mets à votre approbation le compte administratif du budget général pour l'exercice 2016.

	Résultats antérieurs reportés	Réalisations 2016	TOTAL 2016	Restes à réaliser
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	---	49 709 908,47 €	49 709 908,47 €	---
RECETTES	10 027 727,31 €	59 942 255,84 €	69 969 983,15 €	---
Solde	10 027 727,31 €	10 232 347,37 €	20 260 074,68 €	---
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 944 292,72 €	18 889 143,80 €	23 833 436,52 €	6 089 096,75 €
RECETTES	---	17 827 310,42 €	17 827 310,42 €	776 693,49 €
Solde	-4 944 292,72 €	-1 061 833,38 €	-6 006 126,10 €	-5 312 403,26 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 49 709 908,47 €
 Recettes : 69 969 983,15 € dont 10 027 727,31 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : + 20 260 074,68 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 23 833 436,52 € dont 4 944 292,72 € de déficit reporté
 Recettes : 17 827 310,42 €
 soit un résultat de clôture de : - 5 312 403,26 €

3- Restes à réaliser 2016 reportés sur l'exercice 2017

Dépenses : 6 089 096,75 €
 Recettes : 776 693,49 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	49 709 908,47 €	69 969 983,15 €
Investissement	23 833 436,52 €	17 827 310,42 €
TOTAL de l'EXERCICE 2016	73 543 344,99 €	87 797 293,57 €
Restes à réaliser sur 2017	6 089 096,75 €	776 693,49 €
TOTAL	79 632 441,71 €	88 573 987,06 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération. La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Le Président, conformément à la loi, quitte la séance.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire en date du 8 juin 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le compte administratif du budget général pour l'exercice 2016 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2016 du budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

AUTORISE l'inscription au budget supplémentaire 2017 des reports de crédits d'investissement, soit :

Dépenses : 6 089 096,75 €

Recettes : 776 693,49 €

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2016 du budget général définitivement closes.

Pour extrait conforme,
 Fait le 29 juin 2017,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE